

## OIM - Genève - 90 ème session du Conseil

### Intervention de la Belgique

Monsieur le Président,

La Belgique félicite l'OIM pour les initiatives prises pour répondre aux défis posés par la migration. Nous avons particulièrement apprécié la créativité et le courage dont le personnel a fait preuve face aux situations de grande détresse en Asie du Sud ou plus récemment en Afrique du Nord.

La Belgique soutient l'approche souple et pragmatique préconisée par l'administration de l'OIM dans ses différents domaines d'activité.

Nous sommes également d'avis que toute expansion du champ d'activité de l'organisation doit continuer à être régie par les principes de cohérence et de responsabilité budgétaire.

Sur le plan de la cohérence, nous encourageons l'administration de l'OIM à poursuivre avec les Etats membres son dialogue sur la stratégie de l'organisation, ainsi qu'à accorder une attention particulière à la pertinence des projets qu'elle mène à bien.

Sur le plan budgétaire, nous félicitons l'administration de l'OIM pour les économies réalisées, qui ont permis de maintenir une situation financière saine en dépit du régime de croissance nominale zéro. Nous saluons également les efforts d'explication et de communication déployés par l'administration dans ce domaine. Nous estimons cependant **peu opportune** l'allocation de certains moyens provenant des commissions sur projet à des dépenses de nature administrative au sein des Missions à Fonction Régionale.

Le projet de résolution sur le calcul des commissions sur projets tel que proposé par le Sous-Comité pour le Budget et les Finances a retenu toute notre attention.

Lors de la session du Comité exécutif de juin dernier, la Belgique avait insisté sur la réduction des commissions sur projet. Nous avons demandé davantage de transparence et de comparabilité en cette matière.

Par ailleurs, la proposition de continuer à appliquer le système existant aux projets, en cours et à venir, de réinstallation et de retour qui sont caractérisés par une proportion importante de frais de transport transfrontalier, tel que le programme REAB, programme de réhabilitation et réinsertion de migrants, recueille notre assentiment.

Monsieur le Président,

La présente session du Conseil de l'OIM a été dans une large mesure consacrée à la question de la cohérence des politiques. Ce choix est opportun. Les liens entre flux migratoires et des questions telles que le développement, l'emploi, et le commerce sont de plus en plus étroits et complexes.

L'un des outils susceptibles de nous aider à aborder ces thèmes est le récent rapport de la Commission mondiale sur les Migrations internationales. La Belgique, qui a été associée aux travaux de la Commission en sa qualité de membre de son groupe pilote, est d'avis qu'il s'agit d'un document clair et équilibré auquel il convient d'assurer une large diffusion.

Le dialogue à haut niveau qui aura lieu à New-York devra aboutir à des conclusions opérationnelles et concrètes. C'est dans cette optique que la Belgique organisera en décembre 2005 un séminaire sous le patronage conjoint de la Fondation Royale Roi Baudoin et de l'EPC sur le thème de la migration économique temporaire. Au mois de mai 2006, nous organiserons aussi avec l'IRRI un séminaire au sujet de la gouvernance internationale et nationale en matière de migrations. Ces deux événements devraient contribuer à construire un consensus national sur ce sujet sensible.

Quant aux recommandations de nature institutionnelle émises par le rapport, la Belgique est favorable à une concertation accrue entre les différentes organisations internationales actives en matière de migration.

- Nous plaidons pour un rapprochement institutionnel de l'OIM avec le système des Nations Unies ;
- Nous plaidons également pour le renforcement de la participation de Etats membres aux concertations inter-agence en matière de migrations

Monsieur le Président,

L'année 2005 a été particulièrement riche en réflexions sur les thèmes liés à la migration. Le Conseil de l'UE a adopté sa « stratégie externe », la Commission UE publié sa communication sur les migrations et le développement. Dans ce contexte, la Belgique organisera **conjointement avec l'OIM** à Bruxelles deux conférences ministérielles.

La première se tiendra les 24 et 25 janvier prochains. Elle portera sur la mise en œuvre de la **stratégie externe de l'UE** pour les migrations en provenance des pays situés dans son voisinage. On y abordera le thème du renforcement de l'espace européen de migration en matière de sécurité, liberté, justice et prospérité.

La seconde conférence, prévue les 15 et 16 mars 2006, abordera le thème de la **Migration et du développement**. Ce thème a fait l'objet d'un atelier intersession co-organisé par l'OIM au début de cette année. Cet événement avait permis de faire progresser la réflexion sur des questions cruciales telles le rôle des migrants dans le développement et la lutte contre la pauvreté, l'importance des diasporas ou encore la facilitation des transferts de fonds des travailleurs migrants.

L'année 2005 a surtout été consacrée à l'immigration vue des pays d'origine. Tout en reconnaissant l'importance de cet aspect de la question, nous pensons que davantage d'attention pourrait à l'avenir être accordée aux défis qui se posent aux pays qui accueillent des migrants, et notamment ceux du multiculturalisme et de l'intégration. A cet égard nous serions reconnaissant à l'OIM de se pencher sur la question.

Monsieur le Président,

L'OIM demeure pour la Belgique une organisation de première importance dans le domaine de la migration. Depuis 2001, une collaboration intense s'est développée avec l'OIM autour de la thématique migration et développement. Ainsi, la Belgique contribue au programme MIDA - Migration pour le Développement en Afrique, par lequel des migrants originaires d'Afrique centrale et résidant légalement en Belgique, reçoivent l'opportunité de contribuer au développement

de leur pays d'origine. Il s'agit non seulement d'un séjour temporaire du migrant, mais aussi d'un transfert de connaissances, de capital financier et parfois même d'équipement. L'expérience s'est avérée très positive.

La Belgique cofinance par ailleurs avec l'UE l'organisation d'un dialogue entre les pays sub-sahariens et ceux d'Afrique du Nord sur les migrations. Nous finançons également la distribution du manuel sur les migrations en Afrique francophone. De même, nous travaillons avec l'OIM sur l'amélioration des capacités de mise en œuvre des politiques de migration pour la République démocratique du Congo.

Enfin, la Belgique accorde une attention particulière aux projets traitant du développement de la capacité de gestion des flux migratoires, de prévention de la migration irrégulière par l'information et le développement d'initiatives socio-économiques à l'échelon local, ainsi que de la lutte contre la traite et le trafic d'êtres humains.

Je vous remercie pour votre attention.